

# Coronavirus: le Conseil fédéral renforce les mesures

17.12.2021

A partir du 20 décembre dans toute la Suisse:



## Application renforcée du certificat à l'intérieur

Culture, loisirs, sport, restaurants, événements



→ 2G



ou facultatif

2G+

Là où on ne peut ni porter un masque ni consommer assis  
(p. ex. discos, piscines, bars, sport intensif, musique à vent)



→ 2G+



→ 3G

A l'extérieur: événements de plus de 300 personnes

3G Personnes vaccinées, guéries ou testées

2G Personnes vaccinées ou guéries

2G+ Personnes vaccinées/guéries dans les 4 derniers mois ou vaccinées/guéries qui présentent un test négatif

Consommation assis



## Réunions de famille et entre amis

10

Max. 10 personnes dès 1 personne non vaccinée ou non guérie



A l'intérieur: max. 30 personnes (2G)

50

A l'extérieur: max. 50 personnes



## Télétravail obligatoire

Si impossible: masque obligatoire dans les locaux partagés



## Masque obligatoire au secondaire II

Plusieurs cantons ont fixé des règles plus strictes

Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
Swiss Confederation

Bundesrat  
Conseil fédéral  
Consiglio federale  
Cussegl federal  
Federal Council



Réduire les contacts



Aérer régulièrement

Se faire vacciner